VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

# Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

## 16 16 16

## TERRAINS SPLENDIDES DANS LE TROISIEME DISTRICT.

### SUCCESSION VACANTE DE PIERRE CANNELLE.

No 81.846—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR, Louis C. Spear, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido—MERCREDI le 17 de juillet 1907, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union en vertu de et conformément à un ordre daté le 5 juin 1907 par l'Honorable George H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus, la propriété suivante, à savoir:

Seize lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 1213 (anciennement le No 92 du faubourg Franklin) borné par l'avenue St Roch (anciennement l'avenue Washington) Espagne, Tonti (anciennement Force) et Rocheblave (anciennement Vertu), désignés comme les lots Nos 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22 et 23, et montrant sur un plan de L. Sarge, voyer, daté le 9 mars 1836, comme suit: les lots Nos 2 et 3 chacun, 30 pieds de face à la rue Tonti (anciennement Force) sur 189 pieds 10 pouces plus ou moins de profondeur, les lots Nos 4 à 8, inclusivement, chacun, 31 pieds 11 pouces plus ou moins de face à l'avenue St Roch (anciennement Washington) sur une profondeur de 104 pieds 10 pouces 2 lignes entre lignes parallèles; les lots Nos 16 à 23, inclusivement, chacun, 31 pieds 11 pouces plus ou moins de face à la rue Espagne sur une profondeur de 104 pieds 10 pouces 2 lignes entre lignes parallèles, le lot No 4 forme l'encoignure de l'avenue St Roch (anciennement l'avenue Washington) et la rue Tonti (anciennement Force), le lot No 16 forme l'encoignure des rues Espagne et Rocheblave (anciennement Vertu). Acquis par Pierre Cannelle de Nicholas Noel Destrehan, par acte pardevant Théo Seghers, notaire, le 14 mars 1836, enregistré au Bureau des Aliénations, Livre 20, page 98.

Termes et conditions—Comptant sur adjudication. Actes de vente pardevant James B. Gringe, notaire, aux frais des acquéreurs.

16 juin—16 23 30—juil 3 10 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

## SUCCESSION VACANTE DE CHARLES H. CHORON.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS, DIVISION B—No 82.214.

## 8 8 8 8 8

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Louis C. Spear, Encanteur — Bureau 802 rue Perdido—MERCREDI le 17 juillet 1907, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre Gravier et Union en vertu d'un ordre signé le 4 juin 1907, par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Music, Arts, Vertu et Magistrat, acquis par Pedro Arambide, par acte par lev ant Théodore Seghers, notaire, le 8 août 1836, enregistré dans le Bureau d'aliénations Livre 20 Folios 593, 594, et aussi dans le Bureau des Aliénations, Livre No 19 Folio 602.

Termes et conditions—Comptant au moment de l'adjudication, l'acquéreur assumant les taxes de l'année 1907.

Acte de vente pardevant Bussière Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

2 juin—2 9 16 23 30—juil 3

# Eiseman & Lazarus

ANNONCE JUDICIAIRE.

HARRIET SCHWARTZ VERSUS ROSETTA GRAVEL PAVING AND IMPROVEMENT COMPANY.

### EMPLACEMENTS DE VALEUR POUR BATIR.

### 200 pieds de face à la rue du Canal, coin Olympia, ilet Murat et Cleveland.

A L'ENCAN

### A la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, JEUDI, 11 juillet 1907.

VENTE PAR EISEMAN & LAZARUS, 712 rue Commune, sous l'Hôtel St Charles.

NOUS ET EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Division B, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, signé le 27me jour de mai 1907, et adressé à EISEMAN & LAZARUS, Encanteurs, nous vendrons à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, JEUDI, le 11 juillet 1907 la propriété décrite comme suit:

Une certaine portion ou parcelle de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 816 borné par les rues Canal, Olympia, l'avenue Cleveland (anciennement Gasquet, autrefois Jackson) et la rue Murat. Ladite portion ou parcelle de terre est désignée comme l'ilet No 51 du faubourg Jackson, sur un plan d'arpentage fait par Darcy & Waldo, ingénieurs civils, daté le 19 septembre 1906, et d'après ledit plan mesure 202 pieds, 6 pouces et pas de lignes de face à la rue Canal par une profondeur, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 4 juin 1907, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Joséphine, maintenant Prieur, Marigny et Solidelle, maintenant Roman, étant une moitié du lot désigné par le No Quatre de l'ilet 52, d'après un plan général du Faubourg Franklin, dressé par Joseph Pilié, anciennement voyer de ville, déposé en l'étude de Théo Seghers, le dit lot de terre mesurant trente (30) pieds de face à la rue Mandeville par cent vingt (120) pieds de profondeur, borné sur un côté par le lot cinq dudit plan et de l'autre côté par l'autre moitié du lot No Quatre.

Les améliorations comprenant le cottage simple 1814 rue Mandeville, contenant trois chambres avec bâtisse sur le côté, contenant une chambre et cabinet.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance en un an ou deux ans, 8 0|0. Les taxes de 1907 devant être payées par l'acquéreur, 10 pour cent de dépôt au moment de la vente. L'acte de vente pardevant Fred Zenger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

7 juin—7 9 16 23 30—juil 7 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

# CARRÉ D'ILET

## DANS LA

# Section s'Améliorant Rapidement du Troisième District.

### Veuve Rosamond Champagne et als vs W. H. Howoott et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E—No 82,506.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—LOUIS C. SPEAR, Encanteur—Bureau 802 de la rue Perdido—MERCREDI, 17 juillet 1907, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en pleine Cour le 22 mai 1907, ledit jugement signé en pleine cour le 28 mai 1907, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-suit à décrire—

Un carré d'ilet situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Music, Arts, Vertu et Magistrat, acquis par Pedro Arambide, par acte par lev ant Théodore Seghers, notaire, le 8 août 1836, enregistré dans le Bureau d'aliénations Livre 20 Folios 593, 594, et aussi dans le Bureau des Aliénations, Livre No 19 Folio 602.

Termes et conditions—Comptant au moment de l'adjudication, l'acquéreur assumant les taxes de l'année 1907.

Acte de vente pardevant Bussière Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

2 juin—2 9 16 23 30—juil 3

# J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### SUCCESSION DE RAMON SOLARES ET FEMME.

Cottage Simple en Bois.

1218 rue Touro, entre les rues Marais et Urquhart. A l'encan, JEUDI, le 25 juillet 1907, A MIDI.

NOUS FERONS, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire intitulée: Succession de Ramon Solares et femme, Dossier No 82 722, ledit ordre daté et signé le 30 juin 1907, et adressé à JOSEPH L. ONORATO, encanteur, offrir à de vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, à midi, JEUDI, le 25 juillet 1907 la propriété foncière ci-après décrite à savoir:

Un certain demi lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le nouveau faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, faisant partie du lot No 202 de l'ilet No 20 (maintenant ilet No 496), borné par les rues Union (maintenant Touro), Français, Marais et Urquhart. Ledit demi lot de terre mesurant, en mesure française, quinze pieds de face à la rue Union (maintenant Touro) entre les rues Marais et Urquhart, par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, étant la moitié du dit lot le plus près de la rue Marais (ou Morales) et est borné sur le côté vers la rue Urquhart par l'autre moitié du dit lot.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de l'année 1907 et de payer pour l'acte de vente pardevant Robert Legier, notaire 10 0|0 du prix d'achat devant être déposé au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 318 rue Baronne.

Walter L. Gleason avocat.
23 juin—23 30—juil 7 14 21 25

# W. R. Metzler.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de P. F. Herwig.

81 615—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 1 juin 1907 et signé par l'Hon. John St Paul, juge de la Div. C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, j'offrirai en vente

## Mardi, 2 Juillet 1907

## A 11 HEURES A. M.,

## A la Chambre No 16, bâtisse McCloskey, 320 rue St-Charles.

Un lot d'effets mobiliers consistant en partie en pupitres rares, beaux fauteuils en cuir, bibliothèques, chaises tournantes, armatures au crayon représentant les Hulas et Bears du Marché au Coton, une collection reliée de Puck et Judge un lot de livres de loi, pendule, une presse à lettres, ne essaires, diverses choses pour bureau, etc.

Conditions—Comptant.

W. R. METZLER, Encanteur.
21 juin—21 28 30—juil 5

## AVIS DE SUCCESSIONS

**Succession de Mme Dora Labin.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 83,017—Division E—Attendu que Charles Labin a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Dora Labin, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. Walter L. Gleason, avocat. 20 juin—20 24 29

## AVIS AUX CREANCIERS

**Interdiction de Willis D. Burke.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 58 611 Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le 8me compte annuel présenté par Sidney J. McMain curateur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Morgan & Musser, avocats
26 juin—26 30 juil 5

VENTES A L'ENCAN

# Jas. A. Brennan et fille.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

## TERRAIN DE VALEUR POUR BATIR,

### Coin des rues Harmonie et St-David.

Succession de William Green ou Green Williams.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 82,292—Division D.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 2 juillet 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par Jas. A. Brennan, Encanteur, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, daté et signé le 19 juin 1907, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St David, Septième, Liberté et Harmonie, désigné comme lot No-un de l'ilet No 310 sur un plan dudit ilet annexé pour référence, lequel dit lot formant l'encoignure des rues Harmonie et St David et mesurant trente six (36) pieds de face à la rue St David sur une profondeur de soixante dix neuf (79) pieds ou à peu près de face à ladite rue Harmonie et soixante seize (76) pieds sur la ligne au côté opposé, avec une largeur sur la ligne du fond d'environ quatre vingt huit (88) pieds étant partie des lots numérotés un et deux, sur le plan sous lequel le tout du dit ilet a été acquis par ledit vendeur par achat de la succession de William W. Hunter, par acte passé pardevant André D. Doriocourt, un notaire en cette ville, le trizième jour d'avril 1872.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an, la portion du crédit devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité; toutes les taxes de 1906 et 1907, au dessus et en plus du prix de l'adjudication, devant être payées par l'acquéreur, dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Frank E. Seale, notaire, aux frais de l'acquéreur.

23 juin—23 30—juil 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Cottage Simple Elevé de Terre et Six Terrains

### Au coin des rues Sycamore et Léonidas,

Près de l'installation de la clarification de l'eau et dans un voisinage s'améliorant rapidement.

La maison est partiellement achevée et pourrait être aisément installée en deux cottages doubles.

Succession de Peter C. Bienvenue.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—No 82,4 4.

IL sera vendu à l'encan, JEUDI, le 11 juillet 1907, à midi à la Bourse des Propriétés Immobilières, 311 rue Baronne, par JAS A. BRENNAN, Encanteur, bureau 733 rue de l'Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C daté et signé le 6 juin 1907 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre ou mieux décrite comme six lots de terre numérotés comme lots 1, 2, 3 et 4 on lots 1, 2, 3, 4, 5 et 6, dans les ilets 306 et 325, dans le Septième District de cette ville borné par les rues Léonidas, Neuvième, maintenant Sycamore, Dixième, maintenant Mobile et Jefferson, maintenant Joliet, les dits lots mesurant cent quatre vingt (180) pieds de face à la rue Neuvième, maintenant Sycamore, par une profondeur de cent vingt (120) pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer pour les taxes de 1907. L'acte de vente pardevant E. K. Skinner, notaire, aux frais de l'acquéreur, 10 0|0 de dépôt au moment de la vente.

9 juin—9 16 23 30—juil 7 9 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Le Cottage Simple Productif.

### 1814 RUE MANDEVILLE,

Près de la rue Roman.

Succession de Thomas Cummings.

Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C—No 82,710.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI le 9 juillet 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, bureau 733 rue Union, en vertu d'un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 4 juin 1907, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Joséphine, maintenant Prieur, Marigny et Solidelle, maintenant Roman, étant une moitié du lot désigné par le No Quatre de l'ilet 52, d'après un plan général du Faubourg Franklin, dressé par Joseph Pilié, anciennement voyer de ville, déposé en l'étude de Théo Seghers, le dit lot de terre mesurant trente (30) pieds de face à la rue Mandeville par cent vingt (120) pieds de profondeur, borné sur un côté par le lot cinq dudit plan et de l'autre côté par l'autre moitié du lot No Quatre.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907, et faire 10 0|0 de dépôt avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et passer pardevant Ernest T. Florance, notaire, au bureau dudit notaire, 320 rue St Charles, Nouvelle Orléans.

16 juin—16 30—juil 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE CHANCE POUR UN PETIT PLACEUR DANS UN LOT DU TROISIEME DISTRICT.

SUCCESSION VACANTE DE P. F. SOUGERON

No 82,332—Cour Civile de District, Division B.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur, bureau No 315 rue Carondelet—Sous l'Acte No 70 de 1906 amendant la section 5 de l'Acte No 153 de 1900, MARDI, le 2 juillet 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 4 juin 1907, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Les lots 2 et 3 situés en la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues France, Libéral, Genius et Lesseps, chacun des lots mesurant chacun 50 pieds 10 pouces de face, à la rue Lesseps sur 138 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire un dépôt de 10 0|0 au moment de l'adjudication.

L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et passé pardevant Ernest T. Florence, notaire, au bureau dudit notaire, 320 rue St Charles, Nouvelle Orléans.

16 juin—16 30—juil 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION VACANTE DE ADRIEN AUBRY.

No 82,333—Cour Civile de District—Division B.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur—Bureau No 315 rue Carondelet—Sous l'Acte No 70 de 1906, amendant la section 5 de l'Acte No 153 de 1900, le MARDI, 2 juillet 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 4 juin 1907, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Les lots 13 et 14 de l'ilet No 34 faubourg Clouet, borné par les rues Louisa, Piété, Prosper et Solidelle; ladite lots mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Piété par 103 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur. Le lot No 13 formant l'encoignure des rues Piété et Solidelle. Acquis de Surgi Ducas & Dujay, par acte pardevant Bérylle Pollock, notaire, le 12 oct. 1836.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907, et faire 10 0|0 de dépôt avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et passer pardevant Ernest T. Florance, notaire, au bureau dudit notaire, 320 rue St Charles, Nouvelle Orléans.

16 juin—16 30—juil 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE CHANCE POUR UN PETIT PLACEUR DANS UN LOT DU TROISIEME DISTRICT

SUCCESSION VACANTE DE P. F. SOUGERON

No 82,332—Cour Civile de District, Division B.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur, bureau No 315 rue Carondelet—Sous l'acte No 70 de 1906 amendant la section 5 de l'acte No 153 de 1900, MARDI, le 2 juillet 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour, signé le 4 juin 1907, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le lot No 6, dans l'ilet, borné par les rues France, Libéral, Genius et Lesseps, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le dit lot mesurant 56 pieds 10 pouces de face à la rue Lesseps par 138 pieds de profondeur.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire 10 0|0 de dépôt avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et devant être passé pardevant Ernest T. Florance, notaire, au bureau dudit notaire, 320 rue St Charles, Nouvelle-Orléans.

16 juin—16 30—juil 2

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN

# Geo. St. Paul.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Propriété du Quatrième District

### SUR LA RUE FERRET.

Entre les rues Washington et Sixième.

### MERCREDI, 3 JUILLET 1907 A MIDI.

A la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières Nos 225 229 rue Baronne.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, signé le 27 mai 1907, dans l'affaire de la succession de Alexander Scott, No 82,480 de son dossier, je vendrai à l'heure et endroit ci dessus mentionnés, les suivantes:

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington, Sixième Jacobs (maintenant Ferret) et St George, ou Howard, étant l'ilet No 7 sur un certain plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de ville, et déposé en l'étude de E. Bouny, notaire en cette ville. Ledit lot de terre est désigné par le No 10 sur un plan fait par Albert G. Blanchard, géomètre voyer de ville, daté le 25 novembre 1872, une copie duquel dit dernier plan est annexée à la vente faite par Spencer Field à Alexander Scott par acte de vente pardevant W. J. Castel, notaire, le 26 mai 1873; ledit lot mesurant d'après ledit plan de Blanchard 30 pieds de face à la rue Ferret sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

2° Un certain lot ou portion de terre dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sixième, Ferret et Howard et l'avenue Washington (l'ilet 96,) ledit lot ou portion de terre est une partie du lot original No 37 et mesurant trente pieds sur la ligne de côté la plus près de la rue Sixième, cent quatre vingts pieds de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Ferret, trente pieds de largeur sur le côté le plus près de l'avenue Washington, et cent quatre vingts pieds de profondeur le long de la ligne le divisant de la balance du lot No 37 et le plus près de la rue Howard, le tout étant plus complètement décrit dans le devis annexé à la vente faite à Alexander Scott, par acte passé pardevant Conrad G. Collins, notaire, le 22 sept. 1905.

N. B.—Les deux portions devront être vendues ensemble comme un morceau.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a, en un, deux et trois ans, avec huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement; les loyers de la propriété devant appartenir à la succession jusqu'au passage de l'acte de vente pardevant Bussière Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur; la balance non payée, s'il y en a, devant être garantie par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; 5 0|0 d'honoraires d'avocat, en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police devant être transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus de son enchère toutes les taxes pour l'année 1907.

GEO. ST. PAUL, Encanteur.
537, rue Carondelet

2 juin—2 9 16 23 30—juil 3

# Lionel M. Ricau.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

LOT A BATIR.

SUCCESSION VACANTE DE THOMAS M. DOYLE

No 82,331—Cour Civile de District—Division B.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur—Bureau No 315 rue Carondelet—Sous l'Acte No 70 de 1906 amendant la section 5 de l'Acte No 153 de 1900, MARDI, le 2 juillet 1907, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 4 juin 1907 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B daté et signé le 6 juin 1907 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre ou mieux décrite comme six lots de terre numérotés comme lots 1, 2, 3 et 4 on lots 1, 2, 3, 4, 5 et 6, dans les ilets 306 et 325, dans le Septième District de cette ville borné par les rues Léonidas, Neuvième, maintenant Sycamore, Dixième, maintenant Mobile et Jefferson, maintenant Joliet, les dits lots mesurant cent quatre vingt (180) pieds de face à la rue Neuvième, maintenant Sycamore, par une profondeur de cent vingt (120) pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer pour les taxes de 1907. L'acte de vente pardevant E. K. Skinner, notaire, aux frais de l'acquéreur, 10 0|0 de dépôt au moment de la vente.

9 juin—9 16 23 30—juil 7 9 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

# Freed & Clesi.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

TERRAIN POUR BATIR.

Rue Ste Anne, entre les rues Salcedo et Lopez.—Succession de Saraphine Barbarin—No 82,666—Cour Civile de District, Division C.

PAR FREED & CLESI—N. J. Clesi, Encanteur—MERCREDI, le 10 juillet 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour, le 4 juin 1907, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir

Un lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet 414 et borné par les rues Ste Anne, Salcedo, Dumaine et Lopez, désigné par le No 16 formant l'encoignure des rues Ste Anne et Salcedo, et mesurant 23 1" de face face à la rue Ste Anne par 100' de profondeur, entre lignes parallèles, et façade à la rue Salcedo, d'après le plan de J. F. Brown, architecte, le 12 juin 1885, le devis duquel est annexé à un acte de A. S. Beck, ancien notaire, de la date du 7 mai 1887. Etant la même propriété acquise par François Barbarin pendant la communauté avec le défunt, de Léon J. Cousin, par acte pardevant M. V. Dejean, date le 27 juin 1890, enregistré dans le livre des transferts 136, folio 38.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire 10 pour cent de dépôt. L'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Stafford, Lambert & Robinson, Avocats.
7 juin—7 9 16 23, 30—juil 7 10

# E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE JULES ANDRIEU.

## Propriétés Foncières, Stocks et Bons,

## 802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange
P. O. Boite 113. Nouvelle Orléans, La.

THE
MONONGAHELA RIVER
CONSOLIDATED
COAL & COKE CO.
PAUL SCHNEIDAU, Agent
CHARBON
GROS ET DETAIL.

Les Commandes des Familles Sollicitées.
La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.
Remorquage à des Prix Modiques.
Chantiers—En Ville, sur la Levée, au pied de la rue Race. Phone 983; Alger, au Dry Dock, Phone 38.
Bureau en Ville:
Rue Carondelet 315,
PHONE 576.
1er oct—10m—merjve dim

## CHARTER

UNITED STATES OF AMERICA, STATE OF LOUISIANA, PARISH OF ORLEANS, CITY OF NEW ORLEANS.

BE IT KNOWN, That on this Thirteenth day of the month of February in the year of Our Lord One thousand nine hundred and six, and of the Independence of the United States of America, the one hundred and twenty-ninth, before me, ERNEST TOURO FLORANCE, a notary public in and for the Parish of Orleans, State of Louisiana, duly commissioned and qualified, and in the presence of the witnesses hereinafter named and undersigned, personally came and appeared the persons whose names are hereunto subscribed, who severally declared that availing themselves of the provisions of the laws of the State of Louisiana relative to the organization of corporations and especially of Act No 36 of the Session of the General Assembly of said State for 1888, they have formed and organized, and do by these presents form themselves, their successors and assigns into and constitute a corporation for the objects and purposes and under the stipulations and agreements hereinafter set forth, which they hereby adopt as their charter, to-wit:

ARTICLE I.

The name and title of the corporation hereby formed is declared to be "H. W. SLOAN COMPANY, LIMITED" under which name it shall have and enjoy corporate succession for the period of ninety nine years, and shall have and exercise for the purposes of the business to be carried on by it all the powers conferred by law upon corporations.

ARTICLE II.

The domicile of this corporation shall be in the City of New Orleans, Louisiana. A citation or other legal process shall be served on the President of the Company, or in his absence, on the Secretary and Treasurer.

ARTICLE III.

The objects and purposes for which this corporation is organized are the nature of the business to be carried on by it are as follows, viz: declared to be the conducting of the business of purchasing and selling, or either on orders, and the exporting [illegible] and other commodities to loan or advance money on cotton and other commodities to act as agent or attorney in fact for individuals, firms or corporations in the purchase of merchandise, cotton and other commodities, to buy, [illegible] and dispose of [illegible] assignment, transfer, [illegible] of property, mortgages or securities, choses in action, notes, [illegible] or otherwise, to [illegible] and receive pledge, mortgage, or [illegible] property belonging to it to [illegible] in its own name or in its own [illegible] of others.

ARTICLE IV.

[illegible] of this corporation is hereby fixed [illegible] Ten Thousand dollars ($10,000.00) divided into one hundred shares ($100) of the par value of one hundred dollars ($100.00) each. Such shares shall be paid for in money or its equivalent, real estate, merchandise, property at the time that the same is issued. All transfers of stock shall be made on the books of said Company on the surrender of the outstanding certificates, pursuant to [illegible] as shall be prescribed by the directors. The Company shall have the right to commence business when the total capital stock of the said corporation, ten thousand dollars ($10,000.00) shall have been paid in.

ARTICLE V.

All the corporate powers and authority of this corporation shall be vested in a President, a Secretary and Treasurer, and one Director, who shall constitute a Board of Directors, and shall be elected at an annual meeting of the stockholders to be held on the Second Monday in January of each year.

ARTICLE VI.

All elections shall be by ballot, and held at the office of said corporation, under the superintendence of two commissioners to be appointed for that purpose by the Board of Directors. Each share of Stock shall be entitled to one vote, to be cast by its owner, either in person or by proxy, and a majority of the votes cast shall elect. This corporation shall not be dissolved by failure to hold an annual meeting and to elect directors thereat, but in case of such failure the said annual meeting shall be held as soon thereafter as possible. Until the said first annual meeting the Board of Directors of this Company shall be composed of the following persons, to-wit: H. W. Sloan, A. Franklin Pugh and N. P. Sloan, with the said H. W. Sloan as President, the said A. Franklin Pugh as Secretary and Treasurer.

All the directors above named and all thereafter elected shall continue in office until their successors shall have been duly elected and qualified.

ARTICLE VII

No stockholder shall ever be held liable or responsible for the contracts or faults of this corporation in any further sum than the unpaid balance due to the corporation on the shares owned by him, nor shall any mere informality in organization have the effect of rendering this charter null, or of exposing a stockholder to any liability beyond the amount of his stock.

ARTICLE VIII

At the termination of this charter by limitation or otherwise, the business and affairs of this corporation shall be liquidated by two commissioners to be appointed from among the stockholders at a meeting convened after ten days' prior notice in writing shall have been given by the Secretary and Treasurer to each stockholder or his fully authorized agent; said notice to be delivered in person or sent by mail. Said commissioners shall be elected, and their duties defined, and their compensation fixed by a majority of the shares of stock of the corporation or Company. Said Commissioners shall remain in office until the affairs of said corporation shall have been fully liquidated; and in case of the death of any one or more of said commissioners, the survivor or survivors shall continue to act.

This act of incorporation may be changed, modified or [illegible] or the corporation may be dissolved, by a vote of three fourths of the capital stock represented at a general meeting of the stockholders convened for such purpose after ten days' notice shall have been given in the manner as set forth in the first paragraph of this article.

Thus done and passed at my office at New Orleans, Louisiana, aforesaid, the day, month and year first above written, in the presence of Hiddleston Kenner and D. Wright Wilcox, competent witnesses of lawful age, domiciled in this City, who hereunto sign their names with the parties and me, said notary, after the reading of these presents.

Signed H. W. SLOAN,
Signed A. FRANKLIN PUGH,
Signed N. P. SLOAN,
p.p. H. W. Sloan.]

Witnesses
R. KENNER,
D. W. WILCOX.
Signed ERNEST T. FLORANCE,
Not. Pub.

Recorded in Mortgage Office, Parish of Orleans in Book 842 February 14th, 1906

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal, 2me District.

8 déc—dim mar jeu—

C. LAZARD & CO., L'td.

LES ANCIENS ET POPULAIRES MARCHANDS DE

VETEMENTS CONFECTIONNES,

d'Articles de toilette et de Chapeaux

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures et fermé le dimanche.

604 et 606 RUE DU CANAL.

1er nov—Dim Mar Jeu Sam

Alliances et tous autres genres de Bagues de Mariage.

Médailles